

13. LE SYSTÈME DES RELATIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL : MIEUX SE CONNAÎTRE POUR MIEUX COOPÉRER

Les objectifs de la formation :

- Expliquer le conflit structurel inévitable ;
- Identifier et caractériser les acteurs dans la sphère du travail ;
- Décrire le fonctionnement des institutions paritaires ;
- Critiquer les pratiques de négociations collectives ;
- Evaluer les événements sociaux dans le monde du travail.

Analyse approfondie de situations problématiques et conflictuelles en référence aux principes et procédures de notre système de concertation sociale afin de proposer des hypothèses de solutions.

Ces travaux permettront d'intégrer les axes suivants :

- La problématique de l'homme au travail et du conflit ;
- Les enjeux de la négociation collective ;
- Le rôle des syndicats, des organisations d'employeurs et des pouvoirs publics ;
- Le travail des institutions : Conseil National du Travail, Commissions Paritaires, Conseil d'Entreprise, ...

Il est vivement recommandé aux participants de préparer la venue en formation par la description (anonyme) d'une situation conflictuelle dont la solution relève de l'application des procédures de concertation sociale.

MÉTHODE

La méthodologie relève du mode de travail pédagogique appropriatif.

A partir d'analyses de situations professionnelles, les problèmes et conflits au sein du monde du travail seront identifiés et des solutions seront recherchées et évaluées dans le cadre du dispositif de négociation collective. Ce travail se fera collectivement en petits groupes.

Les productions seront synthétisées, structurées et complétées par des apports conceptuels.

Néanmoins, dans un tel domaine le dogmatisme est exclu et chacun doit rester libre de ses options.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous les salariés, cadres, et employeurs dans tous les types d'organisations de travail du secteur non-marchand

FORMATEUR

André DELBOSSE a une longue pratique d'ingénieur d'usine, de consultant et formateur en entreprises et organisations, et d'enseignant. Il est aussi licencié en politique de formation et psychopédagogie, licencié en sciences du travail et titulaire du certificat universitaire en éthique économique et sociale.

AIDE A LA FORMATION

Cette formation est organisée en collaboration avec l'APEF. Les travailleurs salariés, quelle que soit leur fonction, relevant des Fonds ISAJH (CP 319.02), Socioculturel et Sportif (CP 329.02 et 329.03), ASSS (CP 332), MAE (CP 332) et ETA (ETA subsidiées par la COCOF CP 327.02) ont accès gratuitement à cette formation. **Pour en bénéficier, l'inscription doit se faire exclusivement au moyen du bulletin d'inscription de l'APEF**, téléchargeable sur le site www.apefasbl.org sur la page des Fonds de formation précités. Ce formulaire complété et signé du Fonds correspondant est à envoyer à Mr. François Willemot, APEF asbl, Quai du Commerce 48 à 1000 Bruxelles. Dans ce cas, il n'y a pas lieu d'utiliser le bulletin d'inscription d'RVD Consultance. Néanmoins, nous vous remercions de nous envoyer un email à l'adresse info@rvdconsultance.be pour nous informer de votre démarche.

Coût : 120 €